

**COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS**

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 11 JUILLET 2016**

L'an deux mille seize, le onze juillet à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

**PRÉSENTS** : BOGNON Céline, CLAVIER Dominique, CHAPUIS Maurice, CHARTON Laurent, DURY Lionel, JEANNEAUX Jean-Claude, LOGRE Jean-Louis, PEGUILLET Laurence, POULEAU Valérie, ROBERT Jean-Marie et THIÉBAUT Pierre.

**ABSENT(S) EXCUSES** : Jocelyne LAPORTE (pouvoir à Jean-Marie ROBERT), Isabelle BOISSON (pouvoir à Pierre THIÉBAUT) et Myriam BOBET (pouvoir à Céline BOGNON).

**ABSENT** : Sylvain BAILLY.

**SECRETAIRE** : Laurence PEGUILLET.

**LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- Valider les décisions modificatives suivantes :

**Décision modificative n°1- Budget Lotissement :**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6522 Reversement de l'excédent des budgets annexes	1 559.40 €	
D 6045 Achats d'études, prestations de services		1 559.40 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 559.40 €</b>	<b>1 559.40 €</b>

**Décision modificative n°3 – Budget communal :**

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
I D 020 Dépenses imprévues Investissement	1 100 €	
I D 2135 – 10 Installations générales		1 100 €
<b>TOTAL ID 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 100 €</b>	<b>1 100 €</b>

- Valider les devis proposés par l'ONF d'un montant global de 3 332.30 € TTC pour les travaux sur la parcelle 24R du bois communal.
- Allouer la somme annuelle de 474,22 € à la personne en charge du gardiennage de l'église, conformément à la circulaire NOR/IOC/D/1033981C du 04/01/2011.

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 21h00.

*Le Maire*



**Pierre THIÉBAUT**